| le savoir vivant |

JOURNÉE LAUSANNOISE DE DROIT DES POURSUITES

Mercredi 7 septembre 2022
8 h 15 - 16 h 45

UNIL – Chamberonne
Bâtiment Anthropole
Salle 1031

Finance d'inscription

Prix public : CHF 460
Membre du Club CEDIDAC : CHF 380

Inscriptions en ligne
unil.ch/cedidac

UNIL | Université de Lausanne
CEDIDAC

PROGRAMME

Organisation : professeurs Hansjörg Peter et Edgar Philippin

8 h 15 **Accueil et distribution de la documentation**

---

9 h **Mots de bienvenue et introduction**

L'ouverture de la faillite

9 h 15 **Le crépuscule du débiteur : premiers actes de faillite**

Sylvain Marchand, professeur à l'Université de Genève

Inventaire; mesures de sûreté; publications; gestion des contrats en cours; procès en cours; interrogatoire du failli

---

10 h **Le rôle du juge et de l'autorité de surveillance après le prononcé de faillite**

Stéphane Abbet, Dr en droit, doyen des Tribunaux des districts de Martigny et St-Maurice

Mesures conservatoires; révocation; modes de liquidation; revendications de tiers; contestation de l'état de collocation; cession des droits; clôture

---

10 h 45 **Pause**

---

11 h 15 **L'ouverture de la faillite du point de vue de l'Office des faillites**

Mylène Jolidon, préposée a. i. à l'Office des poursuites et faillites de Porrentruy

Inventaire; interrogatoire du failli; protection des intérêts de la masse; mesures de sûreté; décisions urgentes

---

12 h **Repas**

Thèmes particuliers

14 h **L'avis au débiteur du droit de la famille et ses liens avec la LP**

Eric Muster, Dr en droit, avocat à Lausanne, chargé de cours à l'Université de Lausanne

Cas d'application et qualité pour agir; durée de la mesure et respect du minimum vital; cession à la collectivité publique; participation privilégiée à la saisie

---

14 h 45 **Les cryptoactifs dans la LP: de leur saisie à leur revendication selon les nouveaux art. 242a et 242b LP**

Pascal Favrod-Coune, Dr en droit, LL.M., avocat à Genève, chargé de cours à l'Université de Lausanne

Blockchain; cryptomonnaies; loi TRD; revendication

---

15 h 30 **Pause**

---

16 h **Développements récents du droit des poursuites et des faillites : législation et jurisprudence**

Hansjörg Peter, professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

---

16 h 45 **Clôture du colloque**

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse *cedidac@unil.ch* en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC